

Fiche inscription JUDO

Merci de remplir cette fiche dès les premiers cours et de régler la cotisation

Nom :
Prénom :
Date de Naissance : Lieu :
Adresse : ville
Téléphone :

Adresse email (écrire lisiblement) cette adresse reste interne au club pour l'envoi d'informations et ne sera pas communiquée à des tiers.

@

ou/et

@

Tarif annuel avec la licence FFJDA de 40€ inclus

Enfants/Adultes Judo ou Jujitsu	(1 séance par semaine)	180€
Enfants/Adultes Judo ou Jujitsu	(2 séances par semaine)	200€
Enfants/Adultes Judo ou Jujitsu	(3 séances par semaine)	220€

*Paiement en 3 ou 4 fois possible

*Chèque à l'ordre du judo club le BOULOU

*Inscrire le nom de l'enfant au dos du chèque

* **Paiement espèces en une seule fois**

En plus de de cette fiche inscription :

- Il vous faut aller sur ce lien de la FFJUDO <https://www.ffjudo.com/inscription-licence>
- Noter vos infos personnelles, le club récupèrera la licence et pourra la valider
- Ça ne dispense pas de remplir la fiche d'inscription club et de régler la cotisation au club avec la licence

Règlement du club de Judo DU BOULOU

- Si un adhérent souhaite s'arrêter en cours d'année, il ne pourra pas demander le remboursement de son adhésion.
- Les enfants devront être impérativement récupérés en fin de cours par leurs parents ou autre personnes reconnues. En cas d'impossibilité merci de contacter au plus vite le professeur de Judo.
- Sur un tatami la politesse, l'hygiène et le respect est de rigueur, en cas de manquement grave, le professeur pourra **exclure** le ou les fautifs.
- **Pour le bon déroulement des cours il est demandé aux parents de ne pas rester dans la salle de JUDO, en effet c'est un lieu réservé aux élèves et au professeur.**
- Tout adhérent doit être à jour de ces cotisations, **au premier jour de son inscription.**
- Le club ne pourra être responsable en cas de perte ou de vol de vos vêtements ou bijoux
- En cours d'année nous nous devons de participer à quelques compétitions ou animations à l'extérieur du club.
- Nous comptons sur les parents pour l'accompagnement et la motivation.
- Il n'y a pas de cours de judo pendant les vacances scolaires.

Autorisation en cas d'accident.

Je soussigné, représentant légal de l'enfant

Autorise le responsable du club ou professeur de judo à conduire à l'hôpital ou la clinique la plus proche, et à lui faire pratiquer les premiers soins.

Je décharge la totale responsabilité à l'association du judo et ses professeurs pour les déplacements extérieurs, les animations et les compétitions ainsi que toutes interventions médicales en cas d'accident.

Dater et Signer par les responsables légaux avec la mention lue et approuvé. :